

# Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion II			
Code	ECHG2B31GES	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Annie DELSALLE (annie.delsalle@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

L'activité d'apprentissage "Comptabilité générale et analytique" du bloc 2 se compose de 3 modules interconnectés :

- Le premier se focalise sur les écritures de fin d'exercice et complète ainsi les principes de base travaillés et évalués en bloc 1 dans le cadre de l'AA "Introduction à la comptabilité générale"
- Le deuxième se focalise sur la comptabilité analytique
- Le troisième reprend les écritures de base et de fin d'exercices à encoder dans un logiciel comptable.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

#### Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »

#### Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**

- 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités
- 3.3 Mettre en place et utiliser les outils de gestion comptable et financière de son entreprise

#### Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.6 Élaborer et mettre en place un business plan, définir les produits et les prix en fonction des objectifs fixés

#### Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.6 Paramétrer le système informatique de son entreprise

### Acquis d'apprentissage visés

Distinguer les comptabilités

CG

Schéma de travail des opérations de fin d'exercice

Analyse du schéma de travail : inventaire, écritures de régularisation, impôts, détermination et affectation du résultat

CAE

Objectifs, définition, champs d'application de la CAE ; place de la CAE dans la CG

Charges et coûts : classification, analyse, répartition et imputation

Principes de comptabilisation en CAE

Résultat comptable

Rapprochement de la CAE vers la CG

Liens entre les éléments

Logiciel

Principes d'utilisation

Encodage de pièces justificatives analysées et enregistrées en bloc 1 ainsi que des écritures de fin d'exercices afin de publier les comptes annuels

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG2B31GESA Comptabilité générale et analytique

36 h / 3 C

### **Contenu**

CG :

Rappel des écritures de comptabilisation des pièces justificatives étudiées en bloc 1

Ecritures de fin d'exercice : Inventaire, Ecritures de régularisation, Impôts, Détermination et affectation du résultat

CAE :

Pourquoi une comptabilité analytique ? : Objectifs, Définition et objectifs, Place de la CAE dans la CG, Champs d'application

Charges et Coûts : Classification des charges, Calcul des coûts, Traitement des charges indirectes

Principe de comptabilisation

Coût d'acquisition et stocks d'approvisionnement : Types d'articles d'approvisionnement, Comptabilité des matières,

Méthodes de valorisation des stocks, Comptabilisation des mouvements de stocks, Evaluation des éléments du stock

Coût de production et stock de produits finis : Composantes du coût de production, Produits dérivés, Comptabilisation

Coût de distribution : Importance, Analyse, Composantes, Comptabilisation

Coût de revient : Définition, Composantes, Comptabilisation

Résultat comptable : Principe comptable

Rapprochement de la CAE vers la CG : Définition, Schéma de synthèse

Pratique d'un logiciel comptable (Winbooks)

Encodage de pièces justificatives courantes (facture, extrait de compte, fiche de paie, ...)

Ecritures périodiques et de fin d'exercice

Compte de résultats et bilan

### **Démarches d'apprentissage**

- Démarches déductive et analogique
- Enseignement présentiel, distanciel, hybride, comodal
- Monographie comptable
- Parcours pédagogique présenté sur la plateforme pour permettre à l'étudiant.e de travailler en autonomie tout en restant connecté.e avec le groupe classe et l'enseignante

Remarque :

Les modes d'enseignement sont susceptibles d'être ajustés en fonction du contexte d'enseignement imposés par les mesures sanitaires.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Parcours pédagogique adapté

- Objectifs postés sur la plateforme avant le congé précédant l'évaluation
- Séance de « questions-réponses » précédant l'évaluation

## Ouvrages de référence

Toutes les sources sont reprises dans le syllabus mis à disposition de l'étudiant.e sur la plateforme de l'institution.

## Supports

- Syllabus et documents de référence disponibles sur la plateforme électronique
- Parcours pédagogique adapté mis en place sur la plateforme
- Livres disponibles à la bibliothèque
- Exercices didactiques

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les modalités d'évaluation seront fonction du code couleur établi par les autorités.

Si celui-ci est vert, jaune avec évaluation en présentiel possible, les modalités d'évaluation sont les suivantes :

Un examen écrit organisé, en session, en fin de Q1 portant sur l'ensemble de la matière valant 100% de la note finale.

Un examen écrit organisé, en session, en Q3 portant sur l'ensemble de la matière valant 100 % de la note finale.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

#### Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

#### Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

#### N.B.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la

